

## Communiqué de presse

Paris, le 26 avril 2021

### **Coblence avocats et Sevenstones accompagnent les associés du groupe Geolia-Foralia dans le cadre d'un OBO sponsorless**

**Le groupe Geolia-Foralia, groupe français spécialiste en études géotechniques, réalise un OBO sponsorless avec l'appui du Crédit Agricole des Côtes d'Armor. Coblence avocats (Alexandre Brugière et Alexandre Polak, associés, Didem Senol, Emmanuelle Benvenuti et Thibaut Hubert) et Sevenstones (François Camus et Arthur Fournier Le Ray) ont accompagné les associés du groupe dans le cadre de cette opération.**

Fondé en 2006 par Claude Marcie et Thierry Mazet, le Groupe [Geolia-Foralia](#) est un spécialiste de la géotechnique (études de sols et de fondations) proposant une offre de services complète allant du sondage simple à l'étude géotechnique complexe et aux prestations de conseil.

Grâce à son approche globale du métier et à l'expertise technique reconnue de ses équipes, le groupe a connu un parcours de croissance exemplaire et est devenu un acteur qui compte dans son secteur, en accompagnant depuis sa création plus de 4500 clients publics ou privés.

Basé à Morangis (91) et avec plus de 70 salariés, Geolia intervient principalement en Ile de France, région particulièrement dynamique pour le secteur des travaux publics et de la construction.

Réalisé avec le soutien financier du Crédit Agricole des Côtes d'Armor, partenaire bancaire historique, l'OBO a permis une sortie partielle des fondateurs, qui demeurent majoritaires, le renforcement dans le capital du groupe des managers clefs, associés depuis l'origine, ainsi que l'élargissement de l'actionnariat à d'autres salariés.

Claude Marcie, Président, et Thierry Mazet, Directeur Général, ont déclaré : « *Cette opération s'inscrit dans un projet humain de transmission actionnariale et managériale progressive, qui permettra d'assurer la pérennité du Groupe Geolia-Foralia en préservant son indépendance. Fort de ses atouts et fidèle aux valeurs qui fondent son identité, Geolia-Foralia est ainsi paré pour une nouvelle phase de croissance au cours des prochaines années.* »

#### **Conseils juridique Geolia-Foralia :**

**Corporate :** Coblence avocats (Alexandre Brugière, associé, Didem Senol et Emmanuelle Benvenuti)

**Fiscalité :** Coblence avocats (Alexandre Polak, associé et Thibaut Hubert)

#### **Conseil financier Geolia-Foralia :**

**Sevenstones** (François Camus et Arthur Fournier Le Ray)

---

### **A propos de Coblence avocats**

Coblence avocats est un cabinet d'avocats créé en 1984, dédié au droit des affaires et comptant à ce jour 45 avocats dont 13 associés.

Le cabinet propose à ses clients un panel de compétences complet et cohérent et une expertise sur-mesure dans les principaux domaines du droit des affaires :

- Corporate – Fiscalité ;
- Droit social et droit des dirigeants ;
- IP/IT ;

- Droit de l'immobilier et de la construction ;
- Restructurations / Droit des entreprises en difficulté ;
- Contentieux des affaires.

**Contacts :**

Marie Merklen - Elliott & Markus  
T : 01 53 41 41 84  
[m.merklen@eliott-markus.com](mailto:m.merklen@eliott-markus.com)

Marie Deléage - Coblenz avocats  
T : 01 53 67 24 24  
[www.coblenz-avocats.com](http://www.coblenz-avocats.com)  
[deleage@coblenz-avocats.com](mailto:deleage@coblenz-avocats.com)

---